

Paris  
21 Février 2019

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Nous, membres du Laboratoire de Physique Nucléaire et Hautes Energies (LPNHE, CNRS/Sorbonne Université/Université Paris Diderot), vous écrivons pour manifester notre indignation face à la proposition du gouvernement français d'introduire des frais de scolarité supplémentaires pour les étudiants hors Union européenne. Les frais proposés sont de 2770 euros / an pour les étudiants en licence et master et de 3770 euros / an pour les étudiants en doctorat. Cela représente plus de dix fois les coûts actuels et dans le cas des doctorants près de 25% de leur salaire.

Nous rejetons totalement cette proposition, qui discrimine de manière inacceptable les étudiants venant de l'extérieur de l'Union européenne. À la différence des États-Unis et du Royaume-Uni la France donne aujourd'hui à nombre d'entre eux une chance d'accéder à une formation qu'ils n'auraient pas pu obtenir autrement. Et ils contribuent à leur tour au succès et à la vitalité des universités et des programmes de recherche français. Ces frais signifient que les étudiants provenant des pays du tiers-monde seront majoritairement exclus de nos universités. Nous ne pouvons pas consentir à cela.

Les grands défis sociétaux (climat, énergie, alimentation, démographie) nécessitent plus que jamais une propagation de la connaissance à l'échelle de la planète. La formation des étudiants des pays en voie de développement est naturellement un moyen privilégié pour atteindre cet objectif. La dissémination de scientifiques de haut niveau à l'échelle planétaire est une priorité à laquelle la France ne peut se soustraire, ce qui semble incompatible avec la mise en place de barrières financières freinant la venue des plus pauvres. La politique préconisée aurait également un impact négatif sur le maintien ou le développement d'une communauté culturelle qui s'est formée autour de la francophonie et qui crée les conditions d'échanges particuliers avec un nombre important de pays.

La nature ne se soucie pas du passeport du scientifique qui l'étudie, et nous ne devrions pas non plus nous soucier du passeport de nos étudiants. En imposant des obstacles financiers supplémentaires aux étudiants hors Union européenne, nous compromettons notre capacité à attirer les esprits les plus brillants pour travailler avec nous. Mais plus que cela, ces frais sont une atteinte au principe d'un échange ouvert des idées scientifiques qu'il est de notre devoir de défendre.

Nous vous demandons donc de retirer ces mesures injustes, et en attendant appelons tous nos collègues des institutions de recherche et des universités françaises à refuser de les mettre en œuvre.

Veillez agréer, Monsieur le premier ministre et Madame la ministre, l'expression de nos respectueuses considérations.

Pierre Astier	Michael Joyce
Gregorio Bernardi	Hubert Krivine
Emilie Bertholet	Bertrand Laforge
Pierre Billoir	Didier Laporte
Julien Bolmont	François Legrand
Marco Bomben	Jean-Philippe Lenain
Dorothea vom Bruch	Benoit Loiseau
Luigi Del Buono	Scotto Lavina Luca
Giovanni Calderini	Ilaria Luise
Reina Coromoto Camacho Toro	Bogdan Malaescu
Isabelle Cossin	Giovanni Marchiori
Francesco Crescioli	Olivier Martineau
Olivier Dadoun	Irena Nikolic
Giulio Dujany	Francesco Polci
Jacques Dumarchez	Boris Popov
Louis d'Eramo	Renato Quagliani
Ernesto Lopez Fune	Florian Reiss
Romain Gaïor	Melissa Ridel
Claudio Giganti	Antoine Letessier-Selvon
Mathieu Guigue	Reem Taibah
Vladimir Vava Gligorov	Da Yu Tou
Eli Ben Haim	Sophie Trincaz-Duvoid
Delphine Hardin	Pascal Vincent